



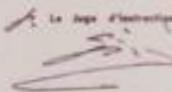
E DE BULLETIN N° 2^{B7} CASIER JUDICIAIRE

de la République à Oran
 le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,
 en vue du Casier judiciaire, conçoit
 et prie de bien vouloir faire vérifier l'état civil exact
 au 7 du Casier judiciaire concernant :

ZORRA

né le 27 Février 1936 (A.A)
 à Algiers
 de Mohamed
Benhabouza et Leat Ham

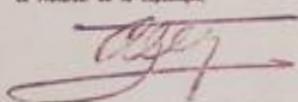
RECTIFICATIONS

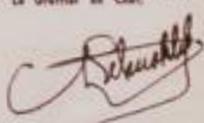
Fait en notre cabinet, le 18 AOUT 1959,
 Le Juge d'Instruction,


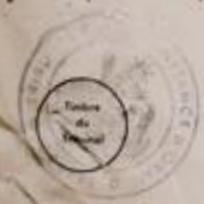
JOUR D'APPEL
ORAN

TRIBUNAL DE 1^{re} INST.
ORAN

COURS ou Tribunaux	NATURE des crimes ou délits	DATE d'arrêt des crimes ou délits	NATURE et quantité des peines	DATE de renvoi ou de départ
<p style="font-size: 2em; opacity: 0.5;">N° 101 MÉMOIRE AU CASIER</p>				

Vu au Parquet,
 Le Procureur de la République,


Pour relevé conforme,
 le 18 AOUT 1959
 Le Greffier en Chef,




De nos mémoires fractionnées, comment faire émerger une histoire commune ? Soixante ans après les accords d'Évian, préludes à l'indépendance de l'Algérie, des centaines de travaux de chercheurs, des milliers de témoignages d'acteurs n'auront pas suffi à apurer un passé aux douleurs multiples, fait de non-dits et de rancœurs accumulées. Pour tenter de remédier à cela, le rapport Stora préconisait l'an passé des actions

concrètes – enseignement plus cohérent de l'histoire, ouverture des archives, nouvelles commémorations, etc. Certaines se sont concrétisées, d'autres non, mais le chef de l'État n'aura cessé depuis de multiplier les gestes à destination des victimes du conflit, quel que soit le drapeau qu'elles défendaient. L'anniversaire des Accords ne sera pas pour autant célébré en grande pompe ; l'Élysée dit réfléchir à une autre date, plus

fédératrice – sans qu'aucune ait encore été annoncée. Reste que l'histoire est là : le 19 mars 1962, le cessez-le-feu était instauré en Algérie. Comment la mémoire du conflit s'est-elle transmise dans les familles, dans les écoles, dans les fictions ? Comment résonne-t-elle pour la jeunesse algérienne ? Notre dossier éclaire certaines de ces questions, auprès d'hommes et de femmes qui osent affronter les complexités de l'histoire.

APAISER ENFIN, LES MÉMOIRES

Par Valérie Lehoux
Photo Cha Gonzalez pour Télérama

Depuis décembre, les archives judiciaires relatives à la guerre d'Algérie sont ouvertes à tous. Mais pour Ahmed, Nora, Zakhliya ou Faïza, apprendre la vérité peut être un choc.



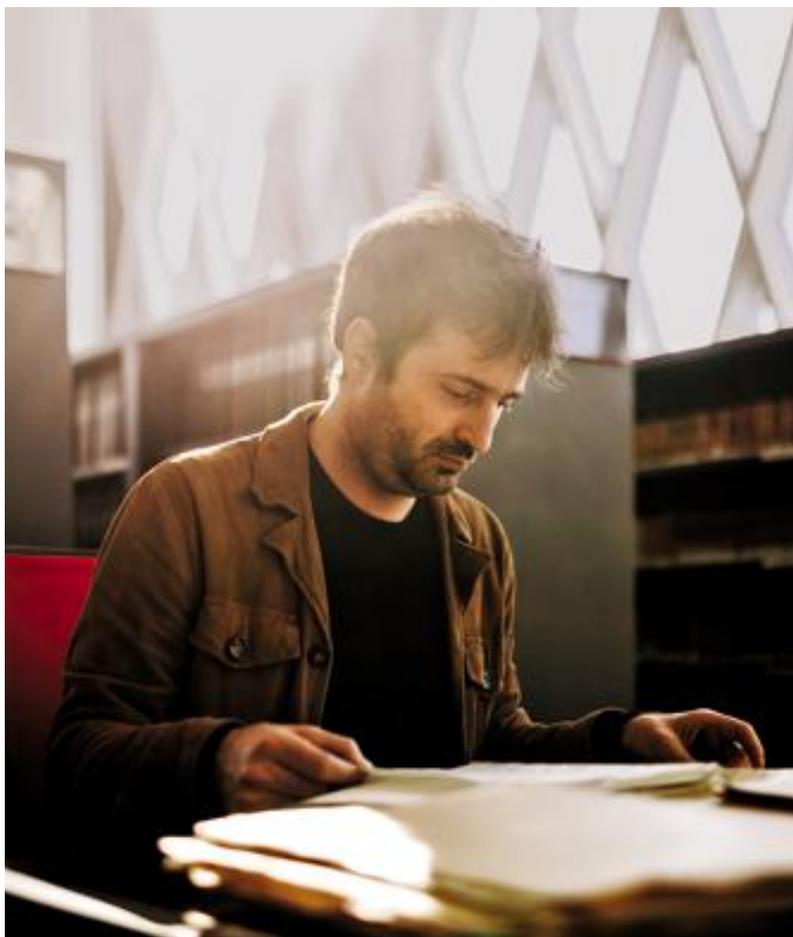
Il a pris la photo et l'a regardée sans rien dire. Puis il s'est levé et il est parti. Je suis resté seul sur mon banc, sidéré par sa réaction. » Ce jour

de 2012, Marc André vient de rencontrer – brièvement – Ahmed Badri, place Guichard, à Lyon. Depuis plusieurs années, l'historien travaille sur la communauté algérienne de la ville, entre 1954 et 1962. Notamment la lutte fratricide qui opposa les militants du FLN et ceux du MNA, mouvement rival, quoique lui aussi indépendantiste, de Messali Hadj. Dans les archives judiciaires, il a donc trouvé cette photo, prise par les enquêteurs lors d'une reconstitution : dans un café, QG des messalistes et cible régulière du FLN, un homme pointe son arme sur le patron des lieux, debout, en costume. Le père d'Ahmed. « Vous vous souvenez de votre silence quand je vous ai montré la photo ? » Haussement d'épaules et rire en coin. « Non, je ne sais plus. Je ne vous ai pas remercié ? » »

» Ah bon. Si vous le dites ! » Le solide gaillard de 67 ans manie l'art de l'esquive. Il faudra de la patience, et un peu d'insistance, pour que la carapace se fende. *« En fait oui, je me souviens très bien. Je n'ai rien dit parce que ce genre de photos, on les regarde seul. Peu de temps après qu'elle a été prise, mon père est parti en Algérie et il a disparu pour de bon. J'avais 7 ans, la dernière fois que je l'ai vu. Et là, d'un coup, je retrouvais sa présence, sa silhouette. Je revois le café au-dessus duquel on vivait avec ma mère et mes sœurs. Ce n'est pas rien. »*

Des décennies durant, il fallut une dérogation – ou l'entremise d'un historien – pour accéder à ce type de documents. Depuis le 23 décembre, plus besoin : avec quinze ans d'avance sur le calendrier initial, les archives judiciaires françaises « en relation » avec la guerre d'Algérie sont officiellement ouvertes à tous. Initiative évidemment positive, qui s'inscrit dans une politique plus large de clarification des mémoires. Mais mesure-t-on son impact psychologique ? Les images, courriers, procès-verbaux exhumés du passé recèlent une part de violence et de vérité souvent insoupçonnée. Marc André, dont le travail repose sur un va-et-vient constant entre archives et témoignages oraux (ce qu'il nomme une « histoire participative »), est l'un des rares à s'en inquiéter publiquement. *« Dans les vieux dossiers, on peut tomber sur des aveux pas forcément glorieux, des rapports d'autopsie, des photos de cadavres. Quand on confronte certains témoins, ou leurs enfants, à des documents d'époque, mieux vaut donc y aller doucement. »* On peut y apprendre, par exemple, qu'une mère fut violente en prison, ce qu'elle n'avait jamais raconté. Ou qu'un oncle, qu'on avait toujours vu en héros d'un camp ou d'un autre, était en réalité un agent double. *« Il m'est arrivé à moi-même de manquer de délicatesse, poursuit l'historien. Une femme à qui je montrais l'un de mes manuscrits a découvert, devant moi, le nom de la personne qui avait hébergé l'assassin de son père. La colère l'a submergée. Il a fallu discuter longuement pour replacer tout cela dans un contexte historique. »*

Zakhliya Badri, une cousine d'Ahmed, n'a pas pleuré. Pourtant, son père aussi fut tué, en janvier 1962 ; elle avait 6 mois. Et comme si c'était hier, elle se rappelle sa visite aux archives, en mars 2012, avec son fils, à la suite de sa demande de dérogation. *« C'était une grande salle, très calme. Une femme s'est approchée et m'a proposé de m'installer à part, dans une petite pièce. Mais non. On s'est assis là, à l'une des tables, et on a regardé. »* Dans la pile de documents jaunies, une retranscription de l'appel policier enregistré à la mort de son père : *« On nous informe ce jour, à 11 heures, qu'un attentat par arme à feu a été commis par deux N.-A. (Nord-Africains) non identi-*



fiés, âgés de 20 ans environ, présumés appartenir au FLN, sur les personnes de deux coreligionnaires, ouvriers spécialisés, tués de plusieurs balles. » Zakhliya relit, soupire, et ne s'attarde pas. *« Je n'ai pas voulu en savoir plus, qui l'avait tué par exemple. C'est le passé. Mais j'ai aimé ce moment aux archives, ça m'a fait du bien. »* Dans une pochette bleue, elle garde précieusement les photocopies qu'elle a eu le droit d'emporter avec elle.

Impossible, évidemment, de prévoir les réactions en salle de lecture. *« En général, cela va des larmes à l'apparente indifférence, en passant par l'indignation ou l'incompréhension, voire l'incrédulité teintée de complotisme quand on refuse d'admettre ce qui est écrit noir sur blanc, explique Anne-Françoise Kowalewski, cheffe du service du public aux Archives départementales du Rhône. En ce qui concerne la guerre d'Algérie, le recul n'est pas encore suffisant. Mais je peux vous certifier que d'autres dossiers douloureux, notamment ceux des "enfants assistés", qui n'ont pas grandi avec leurs parents, provoquent des réactions très fortes. Nous n'avons pas de formation de psychologue, mais quand quelqu'un éclate en sanglots nous devons bien essayer de le réconforter. Ou le calmer, quand il apprend que son père ou sa mère a été maltraité... Mieux vaut donc prévenir : un dossier d'archives n'est pas anodin. »* Pour ceux des enfants assistés, un accompagnement par des assistants sociaux est souvent mis en place. Imaginer un dispositif similaire pour d'autres dossiers sensibles supposerait une organisation et des moyens aujourd'hui inexistantes.

« En tout cas moi, j'ai pleuré. Et je me suis cachée pour que ma mère ne le voie pas. » À 57 ans, Faïza Belghacem a encore la voix qui tremble un peu quand elle évoque l'histoire de sa mère,

« Découvrir son histoire m'a rapprochée d'elle. Je connaissais une mère, j'ai découvert une femme. » *Faïza Belghacem*



Double précédente: Faïza Belghacem tient la fiche anthropométrique de sa mère, datée du 17 août 1959, établie à des fins de jugement par un tribunal militaire pour avoir aidé le FLN. Ci-contre: Nora Khalef, chez elle, à Paris, lit des archives retrouvées par l'historien Marc André (à gauche) sur son père, militant FLN condamné à mort en France, puis gracié à l'indépendance.

toujours vivante. « Avec mes quatre frères et sœurs, on savait qu'elle avait été orpheline très jeune, qu'elle était arrivée en France à l'âge de 22 ans, puis était devenue agent de liaison du FLN. Mais sans plus. Clairement, elle ne voulait pas se repencher sur le sujet. » Jusqu'à ce que l'historien Marc André, toujours lui, se manifeste pour tenter de la rencontrer. Après des mois d'approche, encouragée par plusieurs de ses enfants, la vieille dame s'est décidée. Le 29 décembre dernier. « Ce fut pour moi un moment extrêmement fort et sans doute pour elle aussi, puisque de toute la soirée elle n'a plus dit un mot, assure sa fille. Pour ma part, ce n'est pas tant son parcours politique que son extrême solitude qui m'a marquée. Monter sur un bateau et traverser la Méditerranée, à cette époque, quand on est une jeune fille. Débarquer dans un pays qu'on ne connaît pas, risquer sa vie et avouer sa peur dans des PV d'audition. Être jugée par un tribunal militaire, seule femme parmi vingt-cinq hommes... Qui peut imaginer ce qu'elle a ressenti? Et puis il y a cette photo, sur la fiche anthropométrique du commissariat. Je l'y trouve à la fois très belle, absente comme pour se protéger, forte sans doute, mais aussi inquiète. En fait je crois... Excusez-moi. » Aussi chaleureuse que pudique, Faïza prendra à peine le temps de s'essuyer les yeux. « Ma mère raconte qu'à sa sortie de prison elle était seule, et s'est demandé: "Quel chemin je prends?" À certaines périodes de ma vie, je me suis posé la question dans les mêmes termes. Découvrir son histoire m'a encore rapprochée d'elle. Je connaissais une mère, j'ai découvert une femme. »

Dans son appartement de la porte de Saint-Ouen, Nora Khalef nous dira à peu près la même chose. Sur son père cette fois, militant FLN condamné à mort en France, gra-

cié à l'indépendance et expulsé vers l'Algérie, auprès duquel il ne fut pas doux de grandir. « Il était alcoolique, sous tranquillisants, nous tabassait et ne souriait jamais. Je ne dis pas que je pardonne, mais grâce au travail de Marc André, c'est comme si les pièces du puzzle s'étaient mises en place. J'ai compris que le passé le hantait. » En pénétrant dans l'intimité familiale, l'historien aussi aura mieux saisi son sujet. Et fini par nouer avec Nora une relation amicale, au point d'oser lui montrer ce jour-là un nouveau document: le réquisitoire du tribunal militaire. Nora y apprendra que son père n'avait pas plastiqué des infrastructures françaises comme elle le supposait, mais poignardé des Algériens qui refusaient de financer le FLN. « Eh bien voilà, c'est la guerre, il a tué de ses mains. Mais je ne suis pas trop émue, je vous jure, ça va. » Une heure plus tard, alors que tout le monde s'était dit au revoir, le téléphone de l'historien sonnera: « Pourquoi tu ne me l'avais pas dit? Maintenant remonte, on va déjeuner. Et tu vas tout me raconter. » ●